SUDAK SuperPlast BPV

Adjuvant superplastifiant / haut réducteur d'eau pour préfabrication légère

Identification

SUDAK SuperPlast BPV est un adjuvant liquide conçu pour les industriels de la préfabrication qui souhaitent augmenter leur rendement (moins de pertes, cycles raccourcis), améliorer la qualité des produits finis et réduire leurs coûts de production.

Utilisations

- **Béton pressé vibré** (Pavés, bordures, éléments préfabriqués : Agglos, Hourdis).
- **Préfabrication industrielle** (optimisation des cycles de production).

Normes

SUDAK SuperPlast BPV est conforme à la norme EN 934-2; comme adjuvant superplastifiant / haut réducteur d'eau.

Avantages

- **Optimisation de la Production** oRéduction du temps d'étuvage : Gain de temps grâce à une montée en résistance accélérée (décoffrage plus rapide). oDiminution des casses et rebus : Meilleure cohésion du béton, moins de défauts lors du démoulage et de la manutention. oPalettisation plus précoce : Résistance mécanique suffisante pour un empilement rapide (optimisation logistique).
- **Amélioration des Performances du Béton** oFluidité et compactage optimisés : Élimination des nids de gravier et des bulles d'air. oRéduction de la porosité : Surface lisse et résistance accrue aux gel/dégel, aux sels et aux produits chimiques. oRésistance mécanique améliorée (+10 à 20% à 28 jours).
- **Économies et Durabilité** oRéduction de l'eau de gâchage (sans perte d'ouvrabilité). oMoins de retrait et fissuration : Pièces plus durables. oCompatibilité avec les processus industriels (vibration haute fréquence, pressage)

Support technique

SUDAK MAROC offre un service complet : assistance technique sur site, conseils sur l'utilisation des produits, essais d'évaluation et conseils sur les équipements à utiliser. Les données techniques et orientations peuvent être fournies pour les adjuvants et aussi pour les autres produits destinés aux travaux spéciaux.

Dosage optimal

- **Dosage typique** : 0,5% à 1,5% du poids du ciment (selon la formulation et les performances souhaitées).

.

SUDAK MAROC • Lot Rouissate Commune Lakliaa Province Inzegane Ait Melloul • Tél. +212 5 28 24 52 67 • contact@sudakmaroc.com • www.sudakmaroc.com

Données techniques

Composition chimique	Mélange de polymères synthétiques et organiques
Couleur	Liquide brun
Densité	1,08 - 1.14 Kg/L
PH	4.00 – 6,00
Extrait sec	22+/- 2
Teneur en chlorure	Max 0.1%
Teneur en alkali (Na20)	<0,1%

Les spécifications de propriétés sont basées sur des tests de laboratoire et peuvent varier dans l'application pratique. Pour déterminer l'aptitude technique individuelle, des essais d'aptitude préliminaires doivent être effectués dans les conditions d'application réelle.

Conditionnement

SUDAK SuperPlast BPV est disponible en IBC de 1000Kg, Fût de 200Kg et Bidon de 20Kg.

Instructions d'utilisation

Après le mélange du liant (ciment, micro silice, cendres volantes) et des agrégats, seulement 50-60% de l'eau totale sera ajouté. Le **SUDAK SuperPlast BPV** est ajouté à l'eau restante au mélange de béton. Le béton doit être mélangé pendant 2 minutes ou pendant la période déterminée dans les tests de laboratoire.

Notes Importantes

Le dosage Adjuvant et la méthode d'application doivent être déterminées par des essais de laboratoire puis confirmés par des essais industriels.

Stockage

L'adjuvant ne doit pas être versé directement sur le ciment sec. La cure du béton frais doit être effectuée correctement. Tous les équipements doivent être nettoyés après leur utilisation. Les matériaux durcis ne peuvent être enlevés que mécaniquement. Le **SUDAK SuperPlast BPV** a une durée de conservation de 9 mois si conservé dans un endroit sec et dans ses contenants d'origine fermés à une température située entre 5°C et 35°C. Ne pas laissez exposé au rayon du soleil.

Hygiène et sécurité

SUDAK SuperPlast BPV ne figure pas dans le classement des produits dangereux de la réglementation en vigueur. Cependant, évitez le contact avec la peau et les yeux ainsi d'avaler le produit. Des gants et des lunettes de protection appropriés doivent être portés. En cas de contact avec la peau, rincez immédiatement avec de l'eau. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

*Pour plus d'informations, consultez la Fiche de Données de Sécurité disponible pour ce produit.

FT_SUDAK_SuperPlast BPV_Version 5_du 22-11-2026

Note importante

Les informations contenues dans cette fiche technique sont fondées sur l'expérience de chantier et des essais de laboratoire, et sont données à titre indicatif. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation du produit à l'usage prévu. SUDAK MAROC se réserve le droit de modifier les informations de ce document sans préavis. Cette fiche annule et remplace toute version antérieure.

Qualité et maîtrise

Tous les produits SUDAK fabriqués sur notre site d'Aït Melloul (Maroc) sont produits dans le cadre d'un système de management de la qualité certifié par un organisme indépendant conforme aux exigences de la norme **ISO 9001:2015** (SGS – certificat n° MA26/00000026, valide jusqu'au 04/05/2029).



FT_SUDAK_SuperPlast BPV_Version 5_du 22-11-2026